

Académie de LYON
Numéro de l'EPL : 0420018S
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DE BEAUREGARD
4 Avenue Paul Cézanne – CS 40159 42604 MONTBRISON
04 77 96 71 71

AVIS TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Indemnités de Missions Particulières

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 1/2015

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 21

Nombre de présents : 11

Quorum : 11

Le Conseil d'administration

Convoqué le 1^{er} juin 2015

Réuni le jeudi 18 juin 2015

Sous la présidence de Mme D'HENRY Annie

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration,

Libellé de la délibération :

Emet un avis favorable à l'initiation du chef d'établissement concernant l'attribution des Indemnités de missions particulières.

Pièce(s) jointe(s)

Non xOui

Nombre : 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	10
Pour :	10
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Mme D'HENRY

Prénom : Annie

Signature :

Date : 19/06/2015

Date de publication/ notification certifiant l'acte exécutoire : 22/06/2015

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Accord de principe pour les voyages

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 45/2015

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 21

Nombre de présents : 11

Quorum : 11

Le Conseil d'administration

Convoqué le 1^{er} juin 2015

Réuni le jeudi 18 juin 2015

Sous la présidence de Mme D'HENRY Annie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration approuve le principe des voyages suivants :

Voyage en Italie « la Toscane » des 1ères LV2 Italien du 04/04/2016 au 09/04/2016, 70 élèves et 4 accompagnateurs.

Voyage à Cambridge/Londres des 1ères L et L/ES du 03/04/2016 au 08/04/2016, 50 élèves et 4 accompagnateurs.

Voyage à Budapest/Hongrie des 1ères S hors euro-italiens du 03/04/2015 au 08/04/2015, 60 élèves et 4 accompagnateurs.

Pièce(s) jointe(s)

Non

Oui

Nombre : 3

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration
Nom : Mme D' HENRY Annie
Prénom : ...Annie.....

Signature :
Date 19/06/2015

Date de publication/ notification certifiant l'acte exécutoire : 20/06/2015

Académie de LYON
Numéro de l'EPLÉ : 0420018s
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DE BEAUREGARD
4 Avenue Paul Cézanne- CS 40159 42604 MONTBRISON
04 77 96 71 71

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Accord de principe pour les sorties scolaires

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 46/2015

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 21

Nombre de présents : 11

Quorum : 11

Le Conseil d'administration

Convoqué le 1^{er} juin 2015

Réuni le jeudi 18 juin 2015

Sous la présidence de Mme D'HENRY Annie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration approuve le principe de la sortie suivante :

-sortie du 03/11/2015 à Genève (ONU et CERN) des TS euro, 35 élèves et 3 accompagnateurs.

-sorties d'intégration des BTS les 4,8 et 11/09/2015, 40 élèves et 3 accompagnateurs.

Pièce(s) jointe(s)

Non

Oui

Nombre ...2.....

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls :

Le président du Conseil d'administration

Nom : Mme D' HENRY...

Prénom : ...Annie.....

Signature :

Date 19/06/2015

Date de publication/ notification certifiant l'acte exécutoire : 22/06/2015

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages et sorties scolaires

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 47 /2015

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 21

Nombre de présents : 11

Quorum : 11

Le Conseil d'administration

Convoqué le 1^{er} juin 2015

Réuni le jeudi 18 juin 2015

Sous la présidence de Mme D'HENRY Annie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement du voyage en Italie « la Toscane » des 1^{ères} LV2 Italien du 04/04/2016 au 08/04/2016, 70 élèves et 4 accompagnateurs.

Montant de la participation des familles : 300.00€

Pièce(s) jointe(s)

Non Oui

Nombre ...1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 10 Pour : 10 Contre : 0
Abstentions : 0 Blancs : 0 Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration
Nom : Mme D'HENRY
Prénom : Annie

Signature :
Date : 19/06/2015

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 20/06/2015
Date de publication : 19/06/2015
Date d'exécution : 19/06/2015

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages et sorties scolaires

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 48/2015

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 21

Nombre de présents : 11

Quorum : 11

Le Conseil d'administration

Convoqué le 1^{er} juin 2015

Réuni le jeudi 18 juin 2015

Sous la présidence de Mme D'HENRY Annie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement du voyage à Cambridge (Londres) des 1^{ères} L et L/ES du 03/04/2016 au 08/04/2016, 50 élèves et 4 accompagnateurs.

Montant de la participation des familles : 350.00€

Pièce(s) jointe(s)

Non Oui

Nombre ...1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 10 Pour : 10 Contre : 0
.Abstentions : 0 Blancs : 0 Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration
Nom : Mme D'HENRY
Prénom : Annie

Signature :
Date : 19/06/2015

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 20/06/2015
Date de publication : 19/06/2015
Date d'exécution : 19/06/2015

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 49 /2015

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 20

Nombre de présents : 11

Quorum : 11

Le Conseil d'administration

Convoqué le 1^{er} juin 2015

Réuni le jeudi 18 juin 2015

Sous la présidence de Mme D'HENRY Annie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise l'acceptation du don de La Coopérative Scolaire d'un montant de 1190.00 € concernant la sortie à Guyancourt Techno centre Renault du 20/05/2015 pour les 5 élèves de la classe TS2 encadrés par M. Mercier dans le cadre des Olympiades des sciences de l'ingénieur.

Don de la coopérative : 1190.00 €

Pièce(s) jointe(s)

Non Oui

Nombre 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	10
Pour :	10
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du Conseil d'Administration

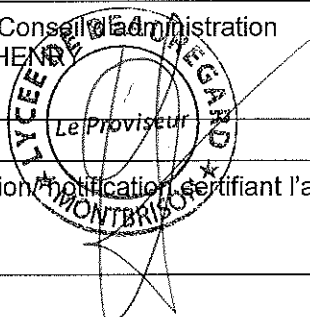
Nom : Mme D'HENRY

Prénom : Annie

Signature :

Date : 19/06/2015

Date de publication / notification certifiant l'acte exécutoire : 22/06/2015



Académie de LYON
Numéro de l'EPL : 0420018s
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DE BEAUREGARD
4 Avenue Paul Cézanne- CS 40159 42604 MONTBRISON
04 77 96 71 71

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 50 /2015

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 20

Nombre de présents : 11

Quorum : 11

Le Conseil d'administration

Convoqué le 1^{er} juin 2015

Réuni le jeudi 18 juin 2015

Sous la présidence de Mme D'HENRY Annie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise l'acceptation du don de La Coopérative Scolaire d'un montant de 550.00 € concernant la sortie d'intégration des STMG au Bessat du 7/09/2015 au 8/09/2015 soit 60 élèves et 5 accompagnateurs.

Don de la coopérative : 550.00 €

Pièce(s) jointe(s)

Non Oui

Nombre 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Mme D'HENRY Le Proviseur

Prénom : Annie

Signature :

Date : 19/06/2015

Date de publication/ notification certifiant l'acte exécutoire : 22/06/2015

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 51 /2015

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 20

Nombre de présents : 11

Quorum : 11

Le Conseil d'administration

Convoqué le 1^{er} juin 2015

Réuni le jeudi 18 juin 2015

Sous la présidence de Mme D'HENRY Annie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise l'acceptation du don de La Coopérative Scolaire concernant la sortie à Genève (ONU et CERN) du 3/11/2015 soit 35 élèves et 3 accompagnateurs.

Don de la coopérative : €

Pièce(s) jointe(s)

Non Oui

Nombre 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Mme D'HENRY

Prénom : Annie

Signature :

Date : 19/06/2015

Date de publication/ notification certifiant l'acte exécutoire : 22/06/2015

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 52/2015

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 21

Nombre de présents : 11

Quorum : 11

Le Conseil d'administration

Convoqué le 1^{er} juin 2015

Réuni le jeudi 18 juin 2015

Sous la présidence de Mme D'HENRY Annie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25.

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation de la convention d'adhésion au groupement de commandes Loire-EPL dont l'objet est la passation du marché pour l'acquisition de denrées alimentaires. Le groupement de commandes est domicilié au Lycée Jean Puy de Roanne, établissement coordonnateur, et représenté par le fournisseur du Lycée Mme CAMERLENGHI.

Pièce(s) jointe(s)

Non Oui

Nombre ...1...

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 10

.Abstentions : 0

Pour : 10

Blancs : 0

Contre : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Mme D'HENRY

Prénom : Annie

Signature :

Date : 19/06/2015

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 20/06/2015

Date de publication : 20/06/2015

Date d'exécution : 20/06/2015

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 53 /2015

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 21

Nombre de présents : 11

Quorum : 11

Le Conseil d'administration

Convoqué le 1^{er} juin 2015

Réuni le jeudi 18 juin 2015

Sous la présidence de Mme D'HENRY Annie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25.

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation de l'avenant n°1 à la convention signée avec le CROUS de Lyon/St Etienne domicilié 59 rue de la Madeleine 69365 Lyon cedex 07 concernant le reversement de la subvention du CROUS au titre de l'année 2015.

Pièce(s) jointe(s)

Non Oui

Nombre ...1...

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 9
Abstentions : 0

Pour : 9
Blancs : 0

Contre : 0
Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration
Nom : Mme D'HENRY
Prénom : Annie

Signature :
Date : 19/06/2015

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 20/06/2015
Date de publication : 20/06/2015
Date d'exécution : 09/07/2015

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 54/2015

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 21

Nombre de présents : 11

Quorum : 11

Le Conseil d'administration

Convoqué le 1^{er} juin 2015

Réuni le jeudi 18 juin 2015

Sous la présidence de Mme D'HENRY Annie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25.

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation de la convention avec le Lycée La Martinière Monplaisir domicilié 41 rue Antoine Lumière 69372 Lyon 08 et représenté par son Proviseur M. Georges KIGHELMAN concernant l'organisation des Olympiades des SI 2015. Le coût de cette inscription s'élève à 100.00 € par établissement signataire quelque soit le nombre de projets inscrits.

Pièce(s) jointe(s)

Non x Oui

Nombre ...1...

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Mme D'HENRY

Prénom : Annie

Signature :

Date : 19/06/2015

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 20/06/2015

Date de publication : 19/06/2015

Date d'exécution : 19/06/2015

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 55 /2015

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 21

Nombre de présents : 11

Quorum : 11

Le Conseil d'administration

Convoqué le 1^{er} juin 2015

Réuni le jeudi 18 juin 2015

Sous la présidence de Mme D'HENRY Annie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25.

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation du contrat d'entretien des fontaines à eau avec la société Aquafontaine (sarl LDA) domiciliée 5 Boulevard Pierre Desgranges 42160 Andrézieux-Bouthéon. Ce contrat prend en compte l'entretien de 5 fontaines à eau pour un montant total annuel de 1500.00 € et est conclu pour une durée de 48 mois.

Pièce(s) jointe(s)

Non x Oui

Nombre ...1...

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 9

.Abstentions : 0

Pour : 9

Blancs : 0

Contre : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Mme D'HENRY

Prénom : Annie

Signature :

Date : 19/06/2015

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 20/06/2015

Date de publication : 19/06/2015

Date d'exécution : 09/10/2015

Académie de LYON
Numéro de l'EPLE : 0420018s
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DE BEAUREGARD
4 Avenue Paul Cézanne- CS 40159 42604 MONTBRISON
04 77 96 71 71

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 56/2015

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 21

Nombre de présents : 11

Quorum : 11

Quorum non atteint

Le Conseil d'administration
Convoqué le 1^{ER} juin 2015
Réuni le jeudi 18 juin 2015
Sous la présidence de Mme D'HENRY Annie
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte la décision budgétaire modificative suivante :

Prélèvement de 9000.00 € sur le FDR concernant :

- l'achat de fournitures au restaurant scolaire pour un montant de 6000.00 €.
- souscription d'un contrat d'entretien supplémentaire de 2 fontaines à eau soit 600.00 €
- entretien divers entreprise hors contrat pour un montant de 2400.00 €.

Ouverture complémentaire reliquat BOP 230 « programme vie de l'élève » 572.00 € en fonds social lycéen.

Pièce(s) jointe(s)

Non

x Oui

Nombre : 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	9
Pour :	9
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du Conseil d'administration
Nom : Mme D'HENRY
Prénom : Annie

Signature :
Date : 19/06/2015

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 20/06/2015
Date d'accusé-réception de l'autorité de contrôle.....
Date de publication *19.06.2015*.....
Date d'exécution : *09.07.2015*.....

Académie de LYON
Numéro de l'EPL : 0420018S
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DE BEAUREGARD
4 Avenue Paul Cézanne – CS 40159 42604 MONTBRISON
04 77 96 71 71

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit privé

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 57/2015

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 21

Nombre de présents : 11

Quorum : 11

Le Conseil d'administration

Convoqué le 1^{er} juin 2015

Réuni le jeudi 18 juin 2015

Sous la présidence de Mme D'HENRY Annie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit privé

x Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code du travail, notamment les articles L.5134-19-1 à L.5134-34, D.5134-14 à D.5134-50-8
- la loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion
- le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion

Nombre de postes : 15

Quotité de travail : 20 heures hebdomadaires modulables

Mission confiée : AVS, autres fonctions, service entretien.

Rémunération : SMIC horaire

Origine du financement : Etat ou Collectivités territoriales.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs : 0
Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration
Nom : Mme D'HENRY
Prénom : Annie

Signature :
Date : 19/06/2015

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 20/06/2015
Date d'accusé-réception de l'autorité de contrôle.....
Date de publication 19.06.2015.....
Date d'exécution : 19.06.2015.....